# Mairie de Jujurieux Place de l'Hôtel de Ville 01640 JUJURIEUX

**S**tandard: 04 74 36 82 66

# accueil@jujurieux.fr

Horaires d'ouverture au public : du mardi au samedi de 8h à 11h30

# ARRETE MUNICIPAL DE POLICE ET DE LA CIRCULATION N° 2021/0018 NP

Le Maire de la Commune de JUJURIEUX,

Vu le Code de la route, notamment ses articles R44 et R 225;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 131.1 à L 131.4;

Vu le Code pénal, notamment son article R. 610-5 ;

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 ;

**Vu** l'arrêté interministériel en date du 24 novembre 1967, modifié et du 6 novembre 1992 relatif à la signalisation routière

Vu la demande de l'entreprise SOCATRA, du 16 juin 2021, représenté par Monsieur Rochet - ZAC Ecosphère - 308 rue de la Bâtie - 01160 Pont d'Ain à l'occasion de travaux de démolition sur trottoir, accotement, sous chaussée ainsi que la dépose d'une cuve à fuel, rue Jules Ferry à 01640 Jujurieux.

Considérant que pour permettre la bonne exécution de ces travaux et d'assurer la sécurité des personnes en charge des travaux, il y a lieu de couper la circulation.

Les travaux démarrent le lundi 05 juillet 2021 dureront à minima 3 semaines, de 8h30 à 17h.

#### ARRETE

#### Article 1

La circulation sera coupée de 8h30 à 17h (accessible UNIQUEMENT aux riverains), Rue Jules Ferry à 01640 Jujurieux.

#### Article 2

Cette réglementation sera applicable à compter du lundi 05 juillet 2021 de 8h30 à 17h.

# Article 3

La signalisation sera mise en place et retirée par l'entreprise SOCATRA TP chargée des travaux.

#### Article 4

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la loi dans la Commune de JUJURIEUX.

### Article 5

L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'entreprise SOCATRA,
- Les Services du SDIS,
- Les Transports Scolaire
- La Gendarmerie de Pont D'Ain,

Fait à JUJURIEUX, le 21 juin 2021

Le Maire,

Anne BOLLACHI